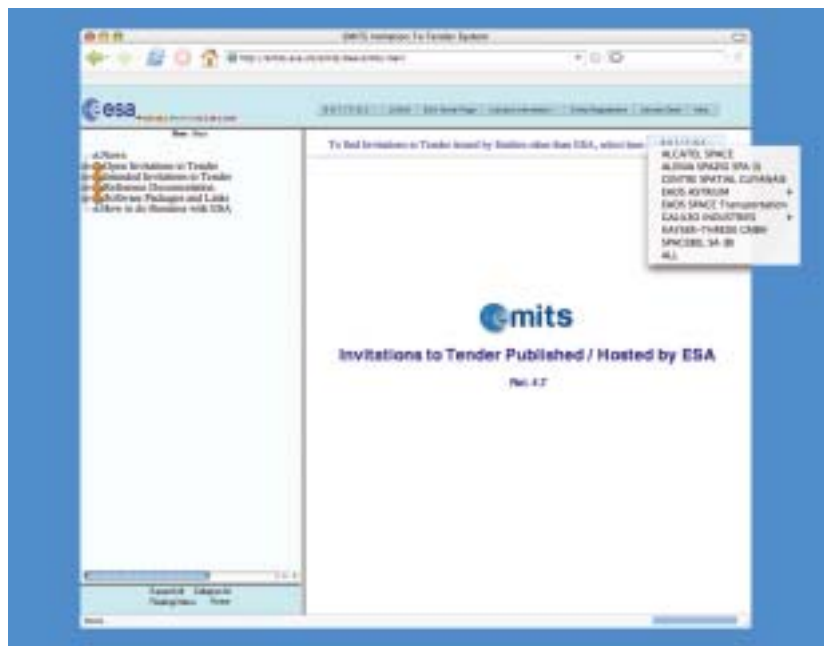


Relations industrielles



Développer la communication avec l'industrie spatiale européenne et mieux appréhender ses capacités ainsi que celles des organisations européennes de recherche spatiale : ces objectifs ont constitué une priorité de tous les instants pour l'Agence, qui vise à accélérer et à optimiser ses processus décisionnels.

Une analyse des possibilités offertes en matière d'activités spatiales par les industriels et les instituts de recherche grecs, hongrois, polonais et roumains a été présentée au Comité de la politique industrielle (IPC) et au Comité des relations internationales (IRC) de l'Agence. Cette étude identifie les communautés scientifiques en présence, mais aussi les compétences majeures ou de niche que chacun de ces États peut apporter à l'ESA, leur niveau de maturité dans les différents domaines abordés, et les secteurs prometteurs pour une future coopération au sein des programmes spatiaux européens. En prévision de la session du Conseil devant se tenir au niveau ministériel à Berlin en décembre, une autre analyse a été réalisée conjointement avec l'industrie pour recenser les principales capacités industrielles et évaluer la charge de travail correspondante. Les résultats obtenus ont été résumés dans un ensemble de documents destinés au Groupe de travail chargé de préparer le Conseil ministériel.

Une nouvelle version du système d'appels d'offres par courrier électronique (EMITS) a été élaborée de manière à en simplifier l'accès pour les industriels et les organismes de recherche travaillant avec l'ESA. Le Répertoire de l'industrie spatiale européenne (ESID) a été largement réactualisé à partir des contributions substantielles des

délégations des États membres. Il a également été étendu au Programme pour les États coopérants européens (PECS).

Les mesures de politique industrielle relatives aux petits systèmes ont été appliquées aux programmes de R&D. Les résultats de leurs mises en œuvre antérieures ont été examinés et une marche à suivre a été proposée aux délégations dans le cadre de l'IPC. Pour améliorer la qualité du choix des actions technologiques et du processus d'harmonisation technologique, un nouveau cycle d'analyses a été engagé de façon à évaluer le marché et l'Agence a reçu les premières contributions lors des dernières réunions d'harmonisation des technologies spatiales européennes.

L'initiative en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) a continué d'apporter son soutien aux PME par le biais des mécanismes spécifiques en place. Les cours de formation organisés à l'ESTEC ont permis à plus de 100 ingénieurs issus de 70 PME ou organisations de recherche de se familiariser avec certains aspects des activités spatiales. En outre, les avis d'offre de participation relatifs à l'initiative « Technologies de pointe - PME » (LET-SME), lancée fin 2004, ont donné lieu à la passation de huit contrats. La seconde brochure soulignant les bons résultats des activités antérieures de transfert de technologies des PME vers le spatial a été publiée. Enfin, la coopération entre la Commission européenne et l'ESA en matière de soutien aux PME a été consolidée par un contrat entre la CE et l'ESA visant à mettre sur pied et à développer un réseau d'experts en ingénierie et en processus.